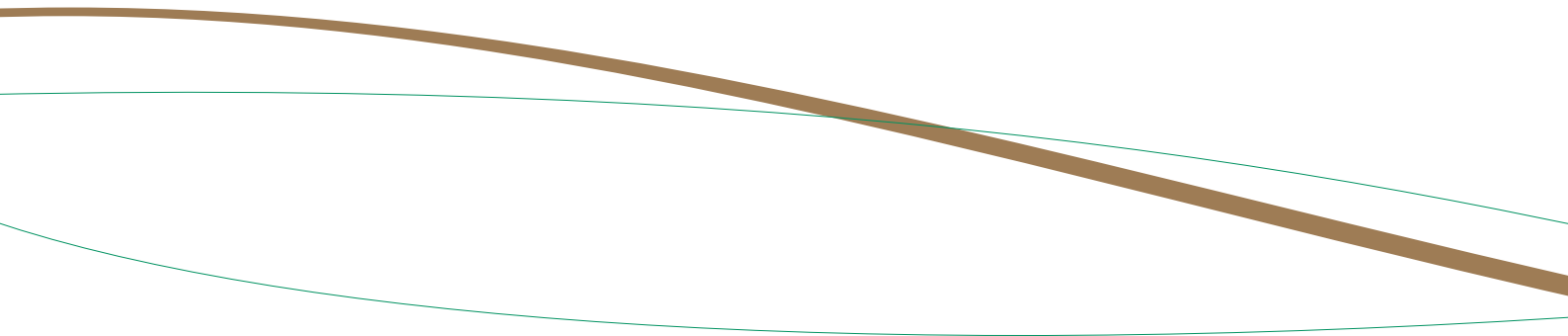


Rapport annuel 2015





Ce rapport est illustré par des images représentant le Pays-d'Enhaut et l'art du découpage.
Les photos sont soumises à droits d'auteur.

Coordination :
Marco Ferrara (Service communication de Retraites Populaires)
www.retraitespopulaires.ch/rapports

Mise en page :
Théorème Communication SA

Photos :
Chris Blaser

Couverture :
Eglise Saint-Nicolas-de-Myre de Rougemont (photo Pays-d'Enhaut Tourisme)

Identité corporative :
Moser design SA

Impression :
Genoud Entreprise d'arts graphiques SA

4
Résultats satisfaisants malgré
un environnement défavorable

7
Retraites Populaires
en un coup d'œil

11
Retraites Populaires est proche

12
Retraites Populaires est fiable

13
Retraites Populaires
est responsable

15
Nos métiers

15 Assurance vie

18 Prévoyance professionnelle

19 Gestion d'institutions
de prévoyance

20 Immobilier et location

22 Hypothèque et crédit

25
Politique de placement

32
Répartition du bilan

33
Produits et charges

34
Comptes annuels 2015

36
Extrait de l'annexe
aux comptes annuels

38
Rapport de l'organe
de révision

Résultats satisfaisants malgré un environnement défavorable



Philippe Doffey (directeur général) et Jean-Robert Yersin (président du Conseil d'administration) devant la peinture murale de l'artiste Franck Bouroullec qui orne le passage souterrain de la gare de Château-d'Œx. L'œuvre a été récompensée du Prix du patrimoine vaudois 2015, décerné par Retraites Populaires.

L'exercice 2015 a été largement influencé par l'économie mondiale, l'abandon du taux plancher à la BNS, les taux d'intérêt bas et l'inflation négative en Suisse. Dans ce contexte macroéconomique difficile, Retraites Populaires a enregistré une performance nette de placements de 1,9%, inférieure à ses besoins et à ses attentes, mais meilleure que la moyenne réalisée par le marché. Elle a enregistré CHF 786 millions d'encaissement de primes en 2015 (contre CHF 772 millions en 2014), en application de sa volonté de stabilisation visant à tenir compte des possibilités de placement.

Dans le 3^e pilier, le produit RP Jeune a connu une hausse de 77% auprès des parents et grands-parents: cette solution d'épargne, dont les bénéficiaires sont les jeunes jusqu'à leur majorité ou fin de formation, répond à une demande croissante dans le financement de projets personnels. Ce produit est complètement en ligne avec l'une des missions de Retraites Populaires: promouvoir la prévoyance dans le canton de Vaud en facilitant son accès à tous selon les principes de mutualité.

Dans le 2^e pilier, l'exercice marque une forte croissance pour Retraites Populaires. Elle enregistre dans la prévoyance professionnelle des entreprises une évolution de +7,9% grâce à l'offre d'assurance complète garantissant les prestations à 100%, favorable pour les PME vaudoises. Les polices de libre passage connaissent quant à elles une évolution de +10,9%. Ce produit propose une alternative intéressante à la population en cas d'interruption d'une activité professionnelle.

Retraites Populaires a la volonté de maintenir une large diversification des placements. Elle a développé de nouveaux projets immobiliers, dans l'objectif de mettre à disposition de la population vaudoise des appartements à loyers abordables et d'obtenir des rendements adaptés aux besoins de la prévoyance. Les chantiers en cours au Mont-sur-Lausanne et à Gland mettront 160 logements sur le marché. Près de 2900 m² de surfaces commerciales et administratives neuves ont été terminés en 2015.

Dans le financement d'infrastructures, Retraites Populaires a consolidé son positionnement y compris via des démarches de partenariat public-privé (PPP), comme l'Hôtel des Patients en construction à Lausanne. Les prêts hypothécaires et crédits de construction s'élèvent à CHF 519 millions à fin 2015, soit une augmentation annuelle de CHF 27 millions. Les taux appliqués sont publiés sur notre site internet et sont identiques pour tous nos clients, quel que soit leur profil.

Dans son activité de gérante d'institutions de prévoyance autonomes, Retraites Populaires a poursuivi la maîtrise de l'évolution des frais généraux tout en garantissant un très haut niveau de prestations dans les domaines de la gestion administrative, des investissements en valeur mobilière et de l'immobilier.

L'action « Mécénat et patrimoine » a été consacrée en 2015 au Pays-d'Enhaut. Retraites Populaires a attribué les premiers CHF 100 000 du Prix du patrimoine vaudois à la création du Centre suisse du papier découpé, intégré dans le Musée du Pays-d'Enhaut. La deuxième tranche, de CHF 60 000, a permis la réalisation de la peinture murale de l'artiste Franck Bouroullec qui orne le passage souterrain de la gare de Château-d'Œx sur une surface de 400 m². Ces thématiques illustrent le présent rapport annuel.

Retraites Populaires est tournée vers l'avenir car c'est sa raison d'être. Elle suit avec intérêt les débats au sujet de notre système de prévoyance, notamment la réforme Prévoyance 2020 proposée par le Conseil fédéral. L'allongement constant de l'espérance de vie (qui progresse chaque année de 58 jours) est un élément incontournable de la réflexion sur l'avenir du 2^e pilier, car il compromet le financement à long terme des prestations. Force de proposition, Retraites Populaires a par ailleurs organisé en 2015 le Forum de la prévoyance, qui a rassemblé à Renens 170 spécialistes autour de réflexions sur le financement du quatrième âge.

L'environnement économique en ce début d'année 2016 n'a pas subi de changements fondamentaux par rapport à 2015. La volonté de diversifier les placements et de développer les encaissements en ligne avec les possibilités du marché reste d'actualité. Dans ce cadre, des investissements avec les collectivités publiques (logements à prix abordables, logements protégés, EMS et autres infrastructures) sont particulièrement recherchés.

Une mutuelle au service des Vaudois et de leur canton demeure plus que jamais un positionnement attractif.

Jean-Robert Yersin
Président

Philippe Doffey
Directeur général



Anne Rosat, découpeuse, Les Moulins.

Retraites Populaires en un coup d'œil






Missions

Retraites Populaires se caractérise par deux missions:

- Promouvoir la prévoyance dans le canton de Vaud en facilitant son accès à tous selon les principes de mutualité.
- Offrir une plateforme de gestion personnalisée et performante pour tous les services liés à l'assurance vie et la prévoyance.

Métiers

Retraites Populaires évolue dans le cadre de cinq métiers:

-  Assurance vie
-  Prévoyance professionnelle
-  Gestion d'institutions de prévoyance
-  Immobilier et location
-  Hypothèque et crédit

Chiffres clés (31.12.2015)

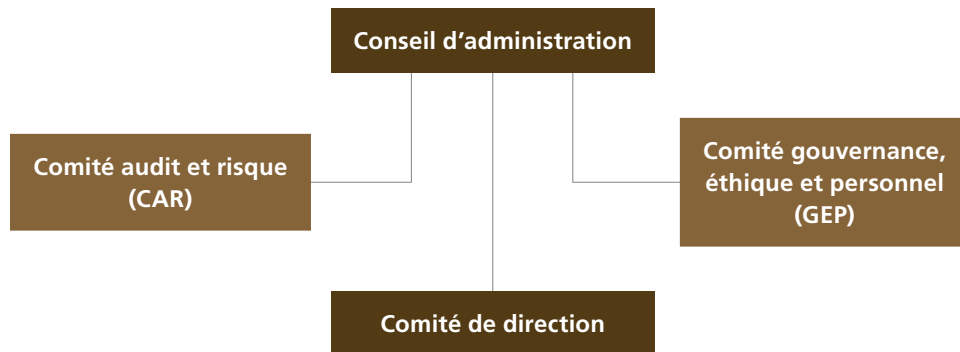
Encaissement de primes: CHF 786 millions
Total du bilan: CHF 6,32 milliards
Personnel: 355 (318,35 équivalents plein temps, EPT)
Apprentis: 13 (13 EPT)
Fortune sous gestion: CHF 22,6 milliards
Appartements sous gestion: près de 12 700
Stationnements sous gestion: près de 14 000

Mandats complets de gestion

- Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- Profelia Fondation de prévoyance
- Forces Vives Compagnie d'assurances sur la vie SA
- Caisse de pensions du personnel de l'ECA et de Retraites Populaires

Mandats partiels de gestion

- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
- Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP), Neuchâtel



Conseil d'administration au 31 décembre 2015

Président

Jean-Robert Yersin

Chimiste et ancien maître au gymnase
Né en 1952
Entré au Conseil le 01.05.2004
Membre du GEP

Vice-présidente

Isabelle Moret

Conseillère nationale, avocate
Née en 1970
Entrée au Conseil le 03.03.2003
Présidente du GEP

Administrateurs

Philippe Dumoulin

Conseiller indépendant
Né en 1949
Entré au Conseil le 01.07.2006
Membre du CAR

Pierre-Yves Maillard

Conseiller d'Etat, chef du Département de la santé
et de l'action sociale
Né en 1968
Entré au Conseil le 01.12.2004

Oliver Peters

Directeur administratif et financier du CHUV
puis vice-directeur de l'OFSP
Né en 1959
Entré au Conseil le 01.01.2009
Président du CAR

Francis Randin

Ancien chef du Service cantonal d'analyse
et de gestion financières (SAGEFI)
Né en 1948
Entré au Conseil le 01.10.2006
Membre du GEP

Claude Romy

Economiste d'entreprise HES et expert-comptable diplômé
Né en 1963
Entré au Conseil le 01.01.2015
Membre du CAR

Secrétaire (hors Conseil)

Raphaël Putallaz

Directeur à Retraites Populaires, secrétaire général
Né en 1975
Entré en fonction pour le Conseil le 01.01.2015

Le Conseil d'administration définit la politique générale de Retraites Populaires et prend les mesures nécessaires à l'accomplissement du but défini par la loi. Il est chargé de la haute direction et en assume la responsabilité. Il a tenu 13 séances en 2015, pour une rémunération totale de CHF 378 149 (la part du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard a été versée à l'Etat de Vaud). Sa composition est d'un président et de six membres nommés par le Conseil d'Etat dans l'année civile suivant la nouvelle législature.

Le Conseil d'administration peut constituer un ou plusieurs comités, aux séances desquels participe le directeur général et dont le secrétariat est tenu par le secrétaire général. Le **Comité audit et risque (CAR)** est compétent pour appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, la réglementation et les règlements et directives

internes attribuent à ce dernier, en particulier dans les domaines de bouclage des comptes, de la gestion et du contrôle des risques, du Système de contrôle interne (SCI), de la conformité et des activités d'audit externe et interne. Il a tenu 8 séances en 2015. Dans ce cadre et conformément aux exigences légales, Retraites Populaires a procédé à l'évaluation annuelle des risques. Le **Comité gouvernance, éthique et personnel** (GEP) a pour mission, dans ses domaines de compétence, de soutenir efficacement le Conseil d'administration en tant qu'instance suprême de direction et de surveillance de Retraites Populaires. Il a tenu 6 séances en 2015.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/ca

Comité de direction au 31 décembre 2015

Direction générale

Philippe Doffey

Né en 1960

Division conseil et gestion

Alain Pahud (dir. gén. adjoint)

Né en 1961

Division actuariat et développement

Eric Niederhauser

Né en 1975

Division investissements

Jean-Christophe Van Tilborgh

Né en 1973

Division immobilier

Alain Lapaire

Né en 1962

Division services

Johnny Perera

Né en 1969

Secrétariat général

Raphaël Putallaz

Né en 1975

Le Comité de direction propose la stratégie de Retraites Populaires au Conseil d'administration et la met en œuvre. Il a tenu 55 séances en 2015 et sa rémunération nette pour 7 EPT est de CHF 1 848 953. Le directeur général est nommé par le Conseil d'Etat sur proposition du Conseil d'administration, tandis que les directeurs sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du directeur général.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/codir

Expert technique

Stéphane Riesen, expert en caisses de pension, Lausanne

Pour chaque exercice, l'expert présente un rapport qui porte essentiellement sur l'application des tarifs et conditions d'assurance, sur les bases techniques ainsi que sur le calcul, l'intégralité et la couverture des réserves mathématiques.

Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne





Doris Henchoz, découpeuse, L'Étivaz.

Retraites Populaires est proche

Retraites Populaires est proche de ses clients. Avec son siège de Lausanne et ses deux agences à Yverdon-les-Bains et à Nyon, elle offre des prestations simples et de qualité pour chacune des étapes de la vie : location d'un appartement, obtention d'une hypothèque, disposition d'une rente ou d'un capital. D'origine vaudoise, cette entreprise citoyenne leur est accessible car elle partage leur quotidien. Elle place l'individu et ses besoins au centre de ses préoccupations. Promouvoir la prévoyance dans le canton de Vaud en facilitant son accès à tous fait partie des missions et de la raison d'être de Retraites Populaires.

Elle tisse des liens avec sa clientèle en l'éclairant sur ses métiers et en la faisant bénéficier d'avantages découlant de ses partenariats : au travers de son magazine *Bella vita*, du site internet retraitespopulaires.ch, des réseaux sociaux ou encore de son cycle de conférences annuelles. Retraites Populaires est à l'écoute via sa plateforme téléphonique, les formulaires de contact sur internet ou les réceptions de ses agences.



Retraites Populaires est fiable

Fondée il y a plus de 100 ans, Retraites Populaires est un partenaire de confiance sur lequel la population et les entreprises peuvent compter en toute sécurité, en tant qu'institution de droit public avec des prestations garanties.

Elle propose un conseil fiable, couvrant avec flexibilité la totalité de la prévoyance dans les 2^e et 3^e piliers. Elle gère de A à Z des institutions de prévoyance autonomes, offrant une plateforme de gestion personnalisée et performante pour tous les services liés à l'assurance vie et à la prévoyance. Elle mène des projets immobiliers d'envergure en assumant toutes les étapes (conception, réalisation, exploitation). Elle propose des solutions hypothécaires à des particuliers et met à disposition des collectivités sa capacité de financement d'infrastructures.

Retraites Populaires dispose d'un savoir-faire et d'un professionnalisme qui lui permettent de délivrer une performance durable. Elle tire le meilleur des compétences et de l'expertise de chacun de ses métiers, qui évoluent en symbiose. L'objectif est de garantir les prestations du futur aux clients qui aujourd'hui lui font confiance.



Retraites Populaires est responsable

Au cœur de la raison d'être de Retraites Populaires se trouve le respect des engagements. Promouvoir la prévoyance dans le canton de Vaud selon les principes de mutualité fait partie d'une des missions de Retraites Populaires, qui se distingue de ses concurrents par l'absence d'actionnaires à rémunérer. Elle est en outre reconnue pour son sens aigu de la responsabilité sociale et son souci de l'éthique.

Rôle socioéconomique dans le canton

Avec quelque 370 collaborateurs (environ 330 équivalents plein temps, EPT) et 760 personnes actives dans les services d'entretien des bâtiments gérés, ainsi qu'un nombre non négligeable d'emplois générés par les projets immobiliers ou autres mandats locaux, Retraites Populaires occupe une place importante sur le marché du travail.

En tant qu'acteur économique ayant son siège social dans le canton de Vaud, Retraites Populaires participe à son développement et à sa promotion. Elle soutient une centaine de manifestations sportives, culturelles et économiques. Elle récompense tous les deux ans des projets en faveur de la conservation du patrimoine vaudois.

Engagée dans des activités de sponsoring et de soutien, Retraites Populaires redistribue un million de francs par an à des manifestations réparties dans tout le canton.

Depuis des années, elle apporte un appui financier à la formation de la relève sportive du canton au travers de la Fondation Foot Avenir, du Lausanne Foot Académie, du Mérite sportif vaudois, de la Fondation d'Aide aux Sportifs Vaudois et du Lausanne 4 Clubs.

La promotion des produits et activités de Retraites Populaires dans les médias représente des revenus publicitaires de près de CHF 800 000 pour les médias locaux et régionaux, contribuant ainsi à leur essor.

Ethique et qualité

Retraites Populaires satisfait à des critères éthiques élevés. Elle applique la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) en matière de loyauté dans la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle, qui est un code de bonne conduite complétant les dispositions légales en la matière. Elle dispose d'une Charte d'investissement responsable et suit des principes de collaboration avec ses partenaires. De plus, nos conseillers ne sont pas rémunérés à la commission. Ils veillent à rester au plus près des besoins réels des clients, afin de préserver un climat de satisfaction et de confiance. Retraites Populaires est notamment certifiée ISO 9001, Entreprise formatrice, Equal Salary et Nativa® plus.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/ethique

Développement durable

Retraites Populaires a poursuivi en 2015 ses actions transversales en matière de développement durable. Elle a notamment installé plus de 188 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit du complexe Athénée, où se situe son siège. La puissance installée représente 29,9 kW. L'énergie annuelle produite estimée à 30 000 kWh sert à l'alimentation en direct des bureaux et couvre 6% des besoins. L'économie réalisée par rapport à l'achat de courant s'élève à CHF 8 500 par année.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/durable



Nos métiers

Assurance vie

Retraites Populaires propose une gamme complète de produits de prévoyance individuelle (3^e pilier), tant dans les assurances de rentes que dans les solutions de capitaux, qui permettent à chacun de prévoir et d'épargner à son rythme et selon ses besoins.

RP Rente immédiate

L'assuré confie un capital en une fois à Retraites Populaires, qui détermine le montant de la rente qui lui sera aussitôt versée au rythme d'une périodicité à choix, jusqu'au décès.

RP Rente immédiate certaine

L'assuré confie un capital en une fois à Retraites Populaires, qui le transforme en rentes qui lui seront versées sous forme de revenu supplémentaire garanti, pendant une durée à choix limitée dans le temps.

RP Rente différée

L'assuré verse année après année les montants qu'il souhaite. A partir d'une échéance librement choisie, Retraites Populaires lui octroie une rente de retraite régulière jusqu'à la fin de sa vie.

RP Jeune

Epargne en faveur d'un enfant. Libre choix de la fréquence et du montant des versements. A l'âge convenu, il appartient au jeune de choisir entre percevoir des rentes limitées dans le temps ou un capital.

RP Duo

Assurance vie mixte, décès et épargne. Financée par une prime unique ou par des primes périodiques, elle apporte la sérénité que procure l'alliance de l'épargne et de la prévoyance.

RP Epargne

Assurance en cas de vie. Financée par des versements périodiques, elle permet à chacun d'épargner à un taux d'intérêt nettement supérieur aux comptes d'épargne bancaire.

RP Refuge

Assurance vie au décès. Financée par un versement unique ou par des versements périodiques, elle offre un capital immédiat aux bénéficiaires en cas de décès du souscripteur. C'est la certitude qu'en cas de décès prématuré, la famille pourra faire face aux engagements financiers.

RP Securifonds

Epargne dynamique avec garantie. Capital à investir dans une police d'assurance liée à des fonds de placement, dans le cadre de la prévoyance individuelle libre (3^e pilier B).

Certains de ces produits peuvent également permettre des polices de prévoyance liée (3^e pilier A) et bénéficier ainsi des avantages fiscaux sur les plans fédéral, cantonal et communal.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/produits

A chaque étape et projet de vie son produit adapté

	Personnes en formation	Personnes dans la vie active	Personnes à la retraite
Epargner en toute sécurité	RP Epargne	RP Epargne	
Payer moins d'impôts		RP Rente différée RP Duo primes périodiques RP Epargne	
Préparer l'avenir de ses enfants ou petits-enfants		RP Jeune RP Epargne	RP Jeune
Acquérir un logement		RP Duo primes périodiques RP Epargne RP Refuge	
Faire fructifier son patrimoine		RP Securifonds RP Duo prime unique	
Protéger ses proches		RP Refuge	
Préserver un capital		RP Duo prime unique RP Securifonds	
Préparer sa retraite		RP Rente différée	
Profiter de la retraite			RP Rente immédiate RP Rente immédiate certaine
Préparer sa succession			RP Rente immédiate

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/projetsdevie



Recul de l'encaissement de primes

L'encaissement de primes 2015 de Retraites Populaires pour son activité d'assurance vie est de CHF 204 millions, en recul de 16,8% par rapport à l'exercice 2014. Cette diminution est à mettre sur le compte des assurances de rentes, en particulier les produits RP Rente immédiate et RP Rente immédiate certaine. Leur encaissement a baissé de près de 30%, à la suite de la décision de Retraites Populaires de limiter le montant maximum par client à CHF 100 000 dès la fin du mois de janvier 2015 sur RP Rente immédiate certaine.

Le nouveau produit RP Jeune mis sur le marché au 1^{er} janvier 2014 a, quant à lui, poursuivi sa croissance auprès des parents et grands-parents, avec 346 polices conclues en 2015, contre 195 en 2014 (+77%).

Evolution 2014-2015	Retraites Populaires	Marché suisse*
Encaissement de primes de prévoyance individuelle	-16,8%	-2,2%

* Source: Association Suisse d'Assurances (ASA)



Prévoyance professionnelle

Deux produits sont disponibles en matière de 2^e pilier.

RP Entreprise

Solution pour les entreprises, divisée en plans modulables. Selon ses possibilités, l'employeur choisit un plan de prévoyance qui respecte les minimums légaux ou opte pour une variante améliorée. Il peut également choisir une assurance complémentaire (plan cadre). Ce produit est géré via deux fondations spécifiques: Retraites Populaires Fondation de prévoyance (accueille les entreprises au bénéfice d'un contrat de prévoyance minimum LPP ou enveloppant) et Retraites Populaires Fondation de prévoyance complémentaire (regroupe les entreprises au bénéfice d'un plan extra-obligatoire, en complément de leur plan de base).

RP Arc-en-ciel

Solution de libre passage pour les particuliers qui quittent ou perdent leur emploi et ne le remplacent pas immédiatement. Fait le pont entre deux caisses de retraite. Sa flexibilité en fait un produit rare sur le marché: l'assuré qui atteint l'âge de la retraite peut en effet encore choisir à ce stade entre rente de vieillesse ou capital.

Plus d'informations sur:

www.retraitepopulaires.ch/prevoyanceprofessionnelle

Poursuite du développement du portefeuille

L'exercice 2015 est en croissance, tant pour la prévoyance professionnelle des entreprises, +7,9%, que pour les polices de libre passage, +10,9%. Malgré un marché difficile, l'offre d'assurance complète de Retraites Populaires garantissant les prestations à 100% reste favorable pour les PME vaudoises.

Evolution 2014-2015	Retraites Populaires	Marché suisse*
Encaissement de primes de prévoyance professionnelle	+9,8%	+0,7%

* Source: Association Suisse d'Assurances (ASA)

L'activité de Retraites Populaires Fondation de prévoyance fait l'objet d'un rapport de gestion spécifique, de même que celle de Retraites Populaires Fondation de prévoyance complémentaire.

Plus d'informations sur:

www.retraitepopulaires.ch/fondations-rapports



Gestion d'institutions de prévoyance

A l'instar de l'ensemble des caisses de pension suisses, la CPEV et la CIP ont vécu une année 2015 difficile sur le plan des marchés financiers. Si leurs degrés de couverture ont diminué, ils se situent encore largement au-dessus du chemin de recapitalisation prévu pour ces institutions publiques de prévoyance.

La fondation Profelia réalise un exercice 2015 satisfaisant, malgré une diminution de son encaissement total de 11,2% par rapport à 2014. L'augmentation des cotisations annuelles de 3,5% indique une progression du portefeuille qui se retrouve dans le total du bilan dépassant 550 millions au 31 décembre 2015.

Plus d'informations sur :

www.retraitespopulaires.ch/mandants

Gestion de fonds

Retraites Populaires poursuit la gestion et le développement du fonds de placement RP Fonds institutionnel, créé en 2004. Cette structure est spécialement réservée aux institutions de prévoyance et d'assurance des secteurs publics et parapublics

pour lesquelles une convention de gérance a été signée avec l'accord du Conseil d'Etat. Ce fonds de droit suisse et son organisation sont approuvés par la FINMA, l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. La société de direction du fonds est FundPartner Solutions (Suisse) SA.

Retraites Populaires gère toutes les classes d'actifs des différents compartiments de RP Fonds institutionnel, en utilisant les compétences d'une centaine de gestionnaires externes. Retraites Populaires adhère aux lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes.

Enfin, Retraites Populaires s'est en tout temps soucieuse du bien-fondé et de la bonne utilisation des rétrocessions payées par ses prestataires. De ce fait, les rétrocessions font l'objet d'un contrat spécifique dûment validé par le dépositaire qui s'assure que le client, respectivement le mandant, perçoit les montants qui lui sont dus.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/fonds

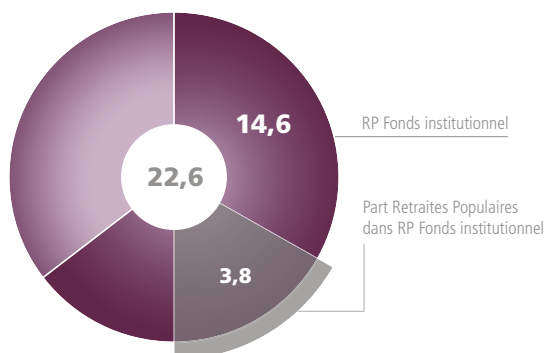
Chiffres clés au 31 décembre 2015

	Retraites Populaires	CPEV	CIP	Profelia	Forces Vives	Total
Assurés actifs	73 390	34 865	12 632	3 012	1 049	124 948
Pensionnés	37 157	16 775	5 838	848	516	61 134
Total d'affiliés	110 547	51 640	18 470	3 860	1 565	186 082
Total du bilan (en CHF)	6,32 mrd	11,158 mrd	2,853 mrd	558,7 mio	143,6 mio	21,033 mrd
Encaissement de primes (en CHF)	786 mio	753,98 mio	278,62 mio	56,8 mio	0,88 mio	1,876 mrd
Performance brute *	2%	3,6%	3,7%	-0,1%		

* La performance dépend de l'allocation d'actifs définie par chaque institution de prévoyance.

Total des fonds sous gestion

en milliards de CHF



Immobilier et location

En 2015, les appréhensions du marché au sujet des vacances locatives ne se sont pas vérifiées. La demande en logements locatifs est toujours importante dans le canton de Vaud. En revanche, la situation des surfaces commerciales est plus délicate pour les bailleurs. Les perspectives futures nécessitent une attention accrue. Après une période de croissance démographique soutenue par un bon climat économique, il convient de rester prudent face aux nouveaux défis que sont notamment le vieillissement de la population avec une autonomie plus longue, l'éclatement de la structure familiale traditionnelle ou encore l'évolution des comportements de mobilité.

Au début de l'année 2015, l'abandon du taux plancher du franc suisse face à l'euro et les incertitudes liées aux soubresauts boursiers ont multiplié le nombre d'investisseurs intéressés par le marché immobilier indigène, valeur refuge par excellence. Cependant, les opportunités d'investissement se raréfient, notamment en raison de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT). L'accès à de nouveaux projets s'exerce principalement par le réseau que Retraites Populaires a su mettre en place depuis des années. Un effort particulier est déployé pour acquérir des terrains en propriété ou en droit de superficie permettant de réaliser de nouveaux logements. De même, la recherche de biens existants répondant aux objectifs stratégiques (loyers abordables et rendements adaptés) se poursuit avec assiduité.

C'est ainsi que Retraites Populaires, avec le concours de plusieurs acteurs, a pu accéder à l'acquisition d'un terrain constructible à Vevey et de 3 immeubles existants sur la Riviera. Cette dernière opération s'est concrétisée au tout début de l'année 2016.

Le projet « Les Balcons du Mont » entre dans sa phase finale. Il compte une tour de 18 niveaux, un immeuble d'habitation et un bâtiment d'activités. Les 128 logements proposés à la location rencontrent un vif succès. Les surfaces commerciales à louer trouvent progressivement preneur. A Gland, deux chantiers de construction sont en cours sur des parcelles déjà propriété de Retraites Populaires: le solde constructible a été exploité afin d'offrir à la population locale 32 nouveaux logements en location.

Conformément aux règles d'évaluation adoptées, le Conseil d'administration a pris la décision de procéder à un réexamen du parc immobilier. Cette nouvelle estimation de la valeur a généré un gain en capital (non réalisé) permettant de dégager une surperformance de l'ordre de 15% de la classe d'actifs.

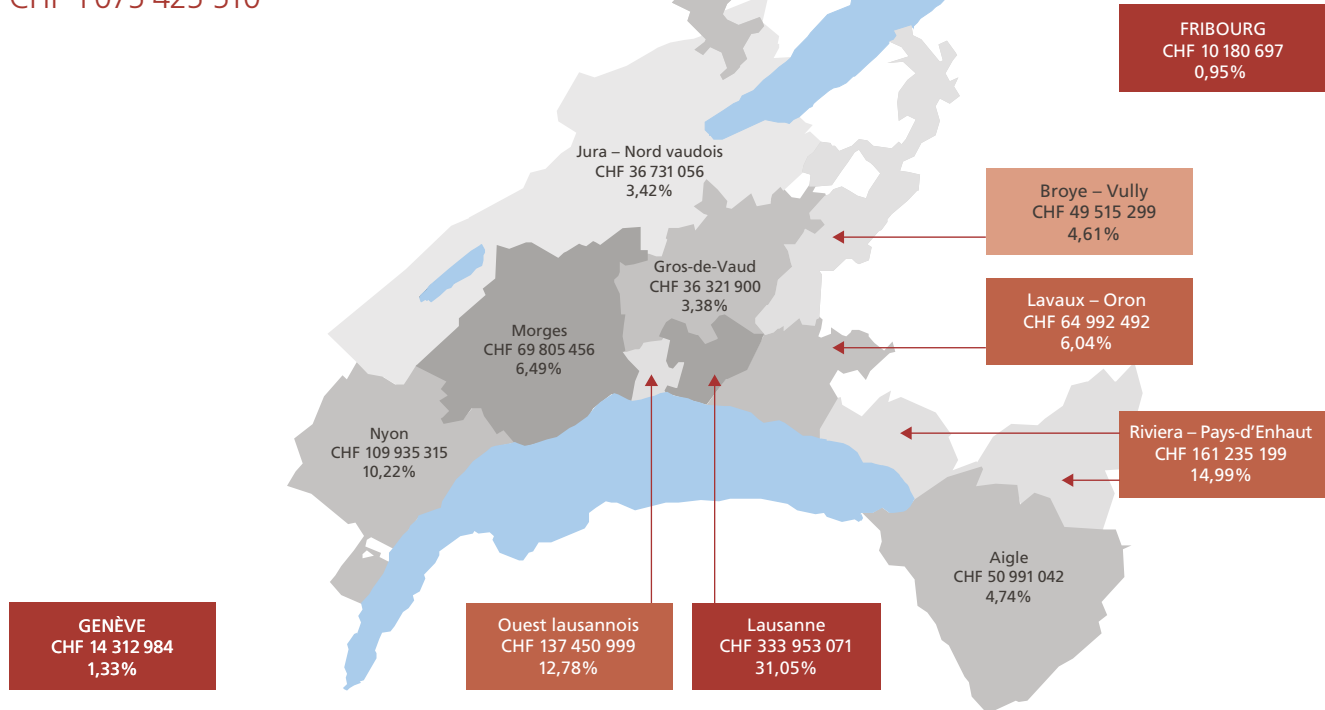
Patrimoine immobilier Retraites Populaires

Adresses postales	300	
Logements	3 185	
Stationnements	3 810	
Surfaces commerciales (m ²)	46 758	
Etat locatif total (CHF)	67 736 104	
Constructions terminées	Maillefer 59-61, Le Mont-sur-Lausanne	2889 m ² surfaces commerciales/administratives
Constructions en cours	Perroude 4B, Gland Borgeaud 7B, Gland Maillefer 137, Le Mont-sur-Lausanne Maillefer 139-145, Le Mont-sur-Lausanne Hôtel des patients, Lausanne	16 logements 16 logements 71 logements 57 logements 114 chambres, locaux de soin et restaurant
Acquisitions	Copet 1-3-5, Vevey	1 270 m ² surfaces administratives

Sur internet:

www.retraitespopulaires.ch/patrimoine

Valeur au bilan par district vaudois
et dans les autres cantons au 31 décembre 2015:
CHF 1 075 425 510

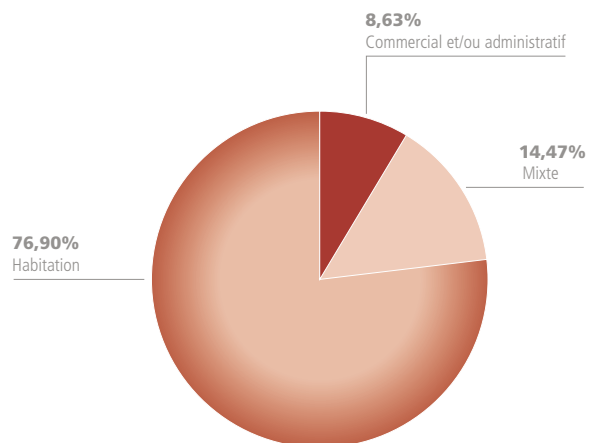


Répartition du patrimoine par type d'immeuble selon la valeur au bilan

Immeuble d'habitation: immeuble dont la part résidentielle de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80%

Immeuble mixte: immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est comprise entre 20 et 80%

Immeuble commercial et/ou administratif: immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80%



Hypothèque et crédit

A fin 2015, le portefeuille de prêts hypothécaires et de crédits de construction octroyés par Retraites Populaires totalise CHF 518,5 millions répartis sur plus de 680 dossiers.

Retraites Populaires propose des financements hypothécaires conformément aux règles du marché. L'offre de taux d'intérêt est basée sur le principe de la mutualité, qui est reconnu comme un avantage compétitif, la concurrence n'offrant généralement pas une grande transparence en la matière.

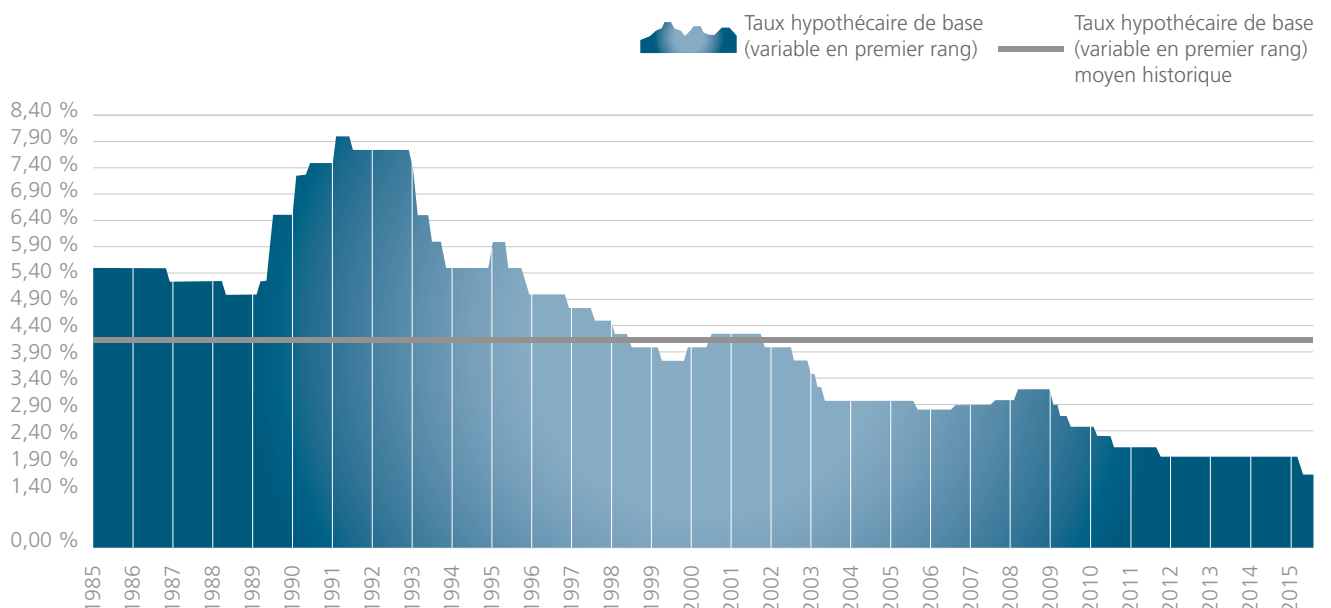
Le faible niveau des taux d'intérêt engendre une rentabilité en baisse sur le portefeuille de titres de gages immobiliers (qui comprend les prêts hypothécaires gérés en direct et les crédits de construction). Les emprunteurs sont attirés par les taux fixes, ce qui a pour conséquence de réduire la part des financements hypothécaires à taux variables. En matière de risque, le portefeuille est sain et solide.

En 2016, les démarches visant à consolider notre image de partenaire en matière de financement seront maintenues. Nos offres sont appréciées de la clientèle, notamment en matière de taux fixe, dont la palette est très large puisque des durées de 1 à 20 ans sont disponibles et que différentes tranches peuvent être souscrites pour répartir le risque.

Taux et calculateur sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/hypothèque-credit

Evolution du taux hypothécaire variable en 1^{er} rang durant les 30 dernières années





Véronique Jacquillard, découpeuse, Les Moulins.



Politique de placement

Eléments de mise en perspective

Le Conseil d'administration détermine une allocation des actifs et des marges de manœuvre, à partir d'une proposition élaborée par la Direction. Cette répartition tient compte du degré de liquidité des différentes classes d'actifs, du besoin de rendement et de la capacité à prendre du risque. Elle veille à maintenir une bonne diversification et la congruence entre les actifs et les passifs.

La Direction contrôle le respect de l'allocation des actifs. De plus, un règlement de placements formalise les compétences et l'organisation des principales tâches liées à la gestion des actifs.

En 2015, la performance a été influencée par la contribution positive de l'immobilier direct. Le calcul de la performance globale permet au Conseil d'administration de se forger une opinion quant au résultat de la gestion de ses investissements. La performance présentée ici inclut les frais de gestion supportés par les placements collectifs (TER pour *Total Expense Ratio*, ou ratio de frais totaux), ceux-ci étant directement déduits de la performance de ces placements. Si les efforts pour plus de transparence dans ce domaine doivent être salués, la question des frais de gestion des placements doit être abordée dans le contexte global de l'investissement. La performance (nette de ces frais) doit notamment être mise en parallèle avec la dimension du risque, ainsi qu'avec l'utilité de chaque classe d'actifs dans l'allocation.

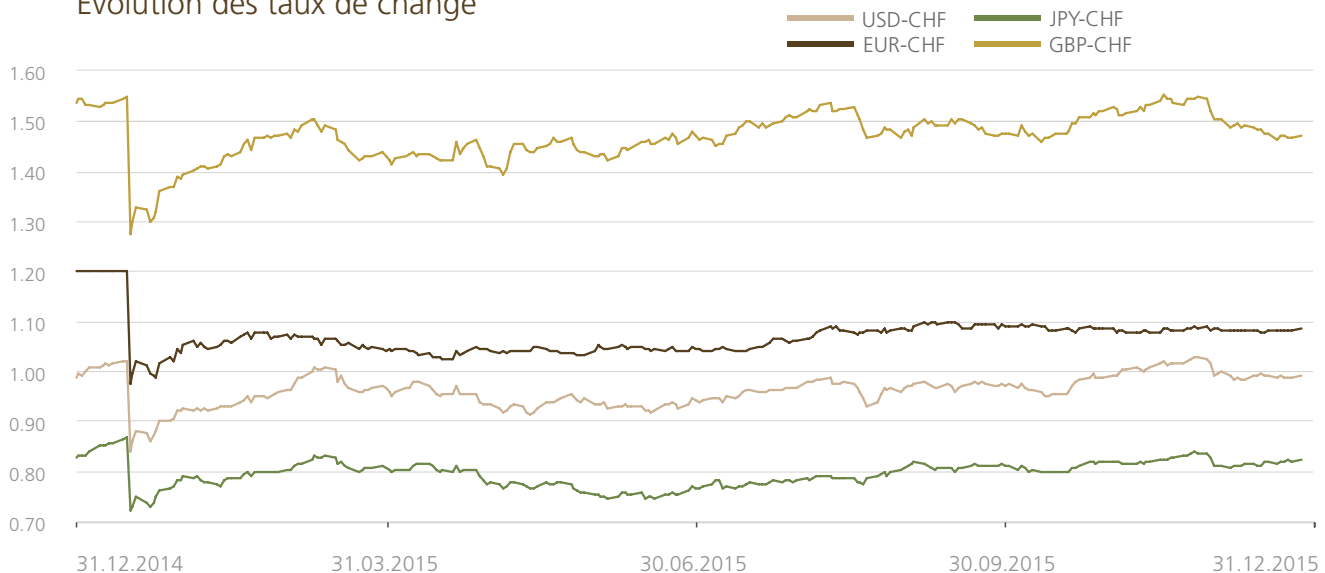
Couvertures de change et du risque actions

Après avoir connu une dépréciation de plus de 20% à la suite de la décision de la BNS de supprimer son taux plancher, les principales devises se sont reprises sur le reste de l'année. Le dollar américain et le yen terminent sur une performance positive, tandis que l'euro et la livre sterling combrent une grande partie de la dépréciation. Globalement, les quatre principales devises ont eu un impact légèrement négatif. Dans la phase de reprise des monnaies, la couverture de change a coûté.

Etant donné que les marchés des actions ont connu une année de forte volatilité (corrections très rapides des marchés, parfois suivies de forts rebonds), la stratégie de couverture du risque actions a eu une contribution légèrement négative. Ces couvertures sont destinées à nous protéger d'une baisse importante (-10% et au-delà) et durable. Leur coût constitue une prime d'assurance contre de tels événements.

Ces deux familles de couvertures (overlays) s'inscrivent cependant dans une vision à long terme et cherchent à contrôler le risque en réduisant la volatilité du portefeuille.

Evolution des taux de change



Disponibilités et dépôts bancaires

Les disponibilités pour les placements et les prestations sont gérées auprès des banques. La diversification de nos prestations et des négociations ont permis de minimiser l'impact des taux d'intérêts négatifs. Du fait de cette situation, les investissements dans des placements monétaires collectifs ont été fortement réduits.

Obligations libellées en francs suisses

Le compartiment des obligations libellées en francs suisses comprend un portefeuille de 11 placements collectifs confiés à 8 gestionnaires, un portefeuille géré en direct, ainsi que des prêts directs aux collectivités publiques.

Retraites Populaires a poursuivi la diminution du risque crédit (gestion directe) en faveur de placements collectifs plus défensifs et présentant un risque moindre de liquidité. La durée du portefeuille demeure inférieure et son rendement à l'échéance supérieur à son indice de référence.

La performance en 2015 est positive et inférieure à son indice de référence. Le principal contributeur négatif est la durée plus courte que l'indice de référence (introduction des taux négatifs par la BNS le 15 janvier et forte baisse des taux).

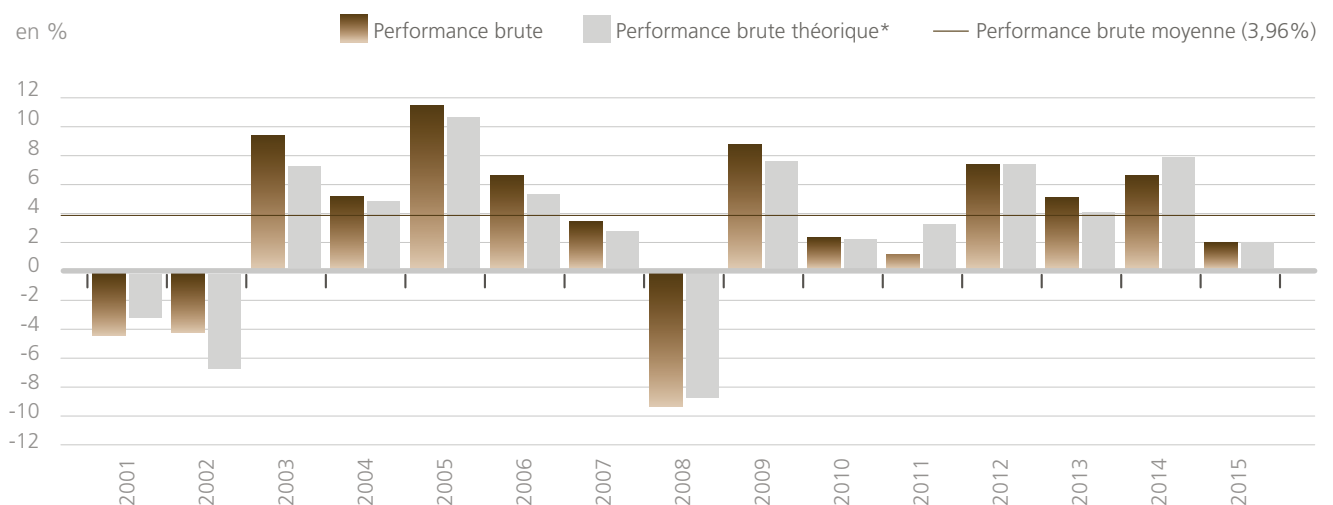
A noter que la volatilité du portefeuille est légèrement inférieure à celle de son indice de référence.

Obligations libellées en monnaies étrangères

Le portefeuille des obligations libellées en monnaies étrangères est composé de 32 placements collectifs confiés à 19 gestionnaires différents et de 1 mandat de gestion, avec une très bonne diversification par débiteur.

Retraites Populaires a continué à diminuer le risque crédit en faveur des obligations gouvernementales et de la stratégie de rendement absolu. La durée du portefeuille est restée inférieure et son rendement à l'échéance supérieur à son indice de référence.

Evolution de la performance globale brute



*Cette performance est calculée en simulant des placements attribués mensuellement selon l'allocation tactique définie par le Conseil d'administration pour la fin de l'année.

La performance 2015 est négative et inférieure à son indice de référence gouvernemental. Le principal contributeur négatif a été l'effet monétaire et dans une moindre mesure la durée plus courte (baisse des taux).

A noter que la volatilité du portefeuille est légèrement supérieure à celle de son indice de référence.

Actions de sociétés suisses

Le portefeuille des actions de sociétés suisses est composé de 18 placements collectifs confiés à 13 gestionnaires.

La performance 2015 est positive et supérieure à son indice de référence. Cette surperformance s'explique par la légère surpondération des sociétés de petites et moyennes capitalisations dans le portefeuille et par la bonne sélection des gérants, la plupart d'entre eux ayant réalisé une performance relative positive. A noter que la volatilité du compartiment est inférieure à son indice de référence grâce à l'aspect défensif du portefeuille.

Actions de sociétés étrangères

Le portefeuille d'actions de sociétés étrangères est composé de 34 placements collectifs confiés à 23 gestionnaires différents. Une très grande diversification des investissements est ainsi réalisée.

La performance 2015 du portefeuille d'actions de sociétés étrangères est négative mais supérieure à son indice de référence. Les principaux contributeurs à la surperformance ont été la sélection des gérants, plusieurs d'entre eux ayant réalisé une performance relative positive, ainsi que la surpondération du Japon et de la Chine lors du premier semestre. La volatilité du compartiment actions étrangères est également inférieure à l'indice de référence.

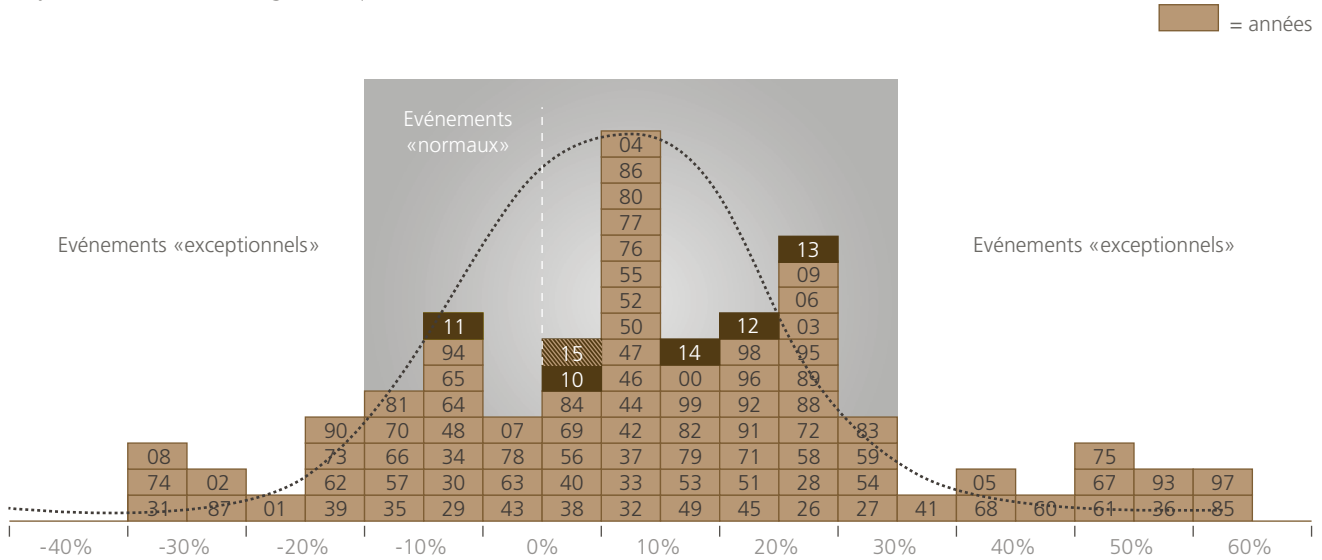




Pierre Mottier, découpeur, Les Moulins.

Performances annuelles du marché suisse des actions de 1926 à 2015

Moyenne annuelle de 7,8% (géométrique)



Sources : Bloomberg / Pictet

Titres de gages immobiliers

Lire en page 22 (Nos métiers > Hypothèque et crédit).

Placements privés

Le portefeuille des entreprises non cotées est composé de 3 mandats de gestion regroupant 100 placements collectifs ainsi que de 11 placements collectifs hors mandats confiés à 55 gestionnaires différents. Une très grande diversification est ainsi obtenue, en particulier au niveau géographique. Les montants souscrits aux fonds ont fortement augmenté depuis la mise en place des 3 mandats en 2013. La performance 2015 est positive et supérieure à l'indice de référence, en raison de la bonne sélection des investissements.

Immobilier indirect suisse

Le compartiment immobilier indirect suisse comprend 1 portefeuille géré en direct (9 placements collectifs) et 2 mandats de gestion.

La performance de la classe d'actifs en 2015 est très positive. Elle est toutefois légèrement inférieure à l'indice de référence, en raison des coopératives qui génèrent des rendements stables de l'ordre de 3% mais ne bénéficient pas des réévaluations liées à la baisse des taux.

Immobilier indirect étranger

Le portefeuille en immobilier indirect étranger est composé de 2 placements collectifs confiés à 2 gestionnaires distincts et de 1 mandat de gestion. En moyenne, plus de 80% du capital engagé a été appelé. Le développement du portefeuille immobilier indirect étranger est conforme aux attentes et d'ores et déjà bien diversifié, tant au niveau géographique que sectoriel.

La performance est supérieure à l'indice de référence en raison de la bonne sélection des gérants et de l'évolution positive des taux de change.

Infrastructure suisse

Une dizaine de projets en matière d'infrastructure en Suisse ont fait l'objet d'études quant à l'opportunité de participer à leur financement, dont un dossier complexe dans le domaine de la distribution d'électricité. L'étude des dossiers nécessite un travail important et de longue haleine. Les montants, la rentabilité et le risque paraissent appropriés pour la prévoyance et l'assurance.

Obligations convertibles

Le portefeuille des obligations convertibles est composé de 11 placements collectifs confiés à 8 gestionnaires. La performance 2015 est positive et en ligne avec son indice de référence. L'exposition dominante à la stratégie « risque mixte », qui combine les deux caractéristiques actions et obligataires des convertibles, a participé positivement au résultat. La sélection de gérants a également été un contributeur positif, plusieurs d'entre eux ayant réalisé une performance relative positive.

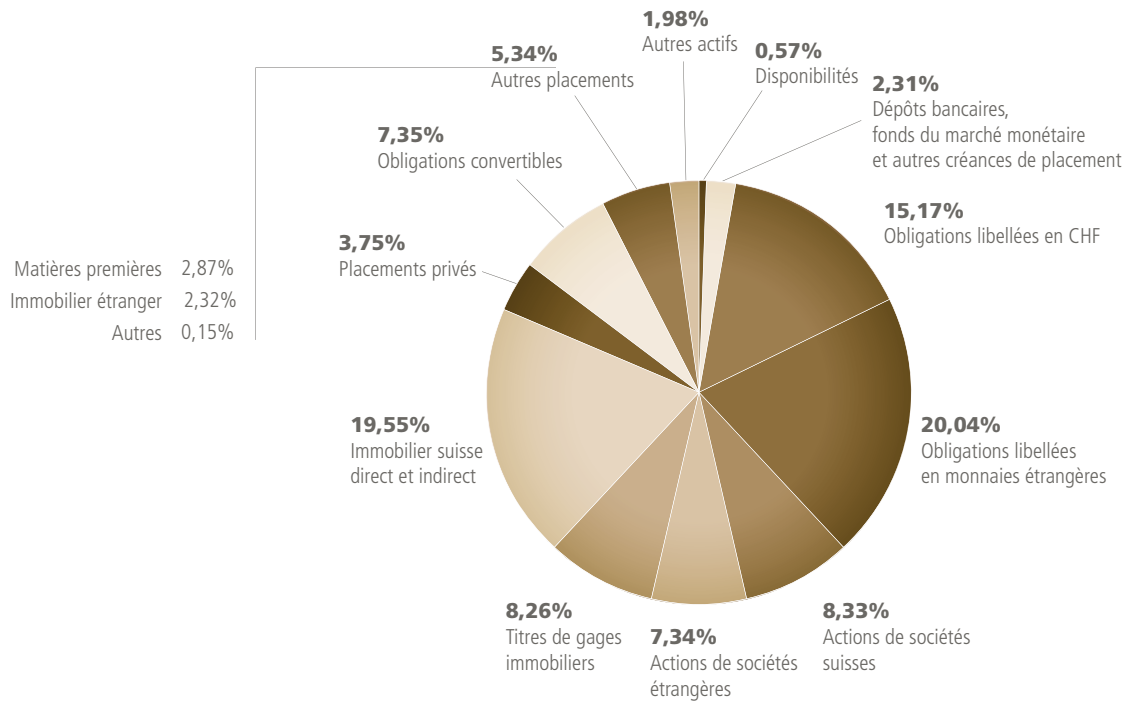
Matières premières

La classe d'actifs termine l'année en territoire négatif, le régime de consolidation de 2014 s'étant prolongé et amplifié durant l'année fraîchement écoulée. Outre la faiblesse de la croissance économique mondiale et la morosité du contexte macroéconomique, une offre globalement abondante pour la grande majorité des sous-jacents a contribué à plomber la performance des portefeuilles gérés.

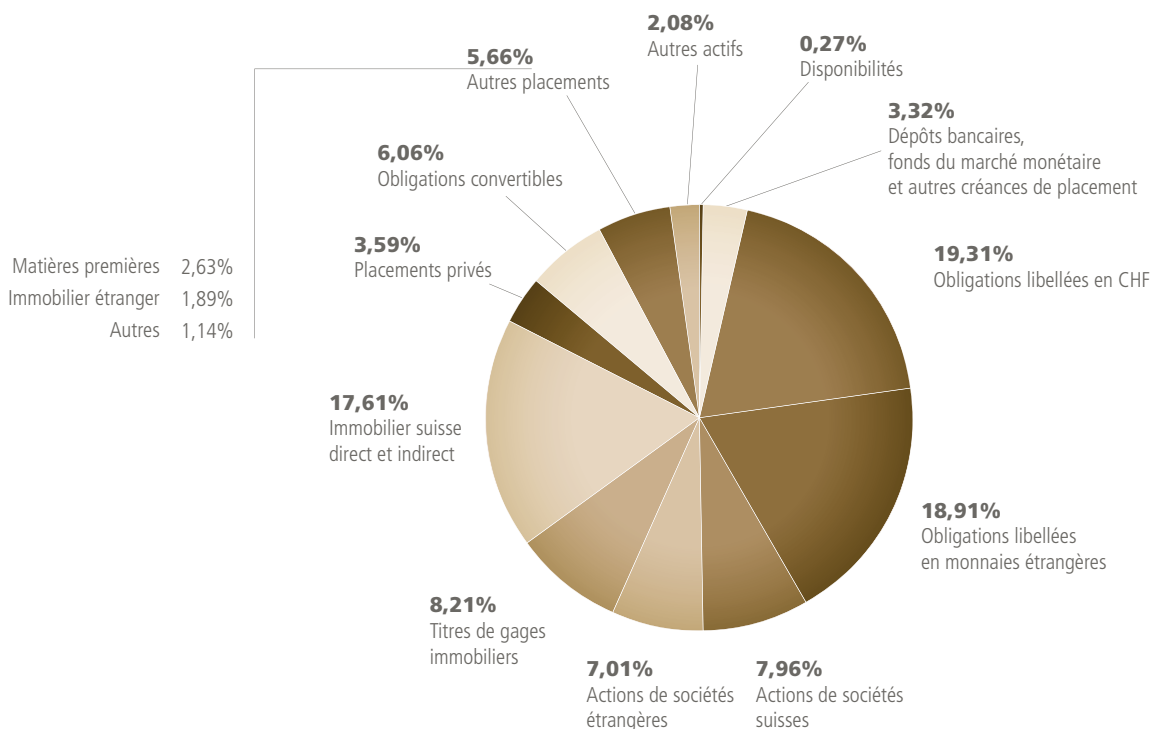


Répartition du bilan

2015

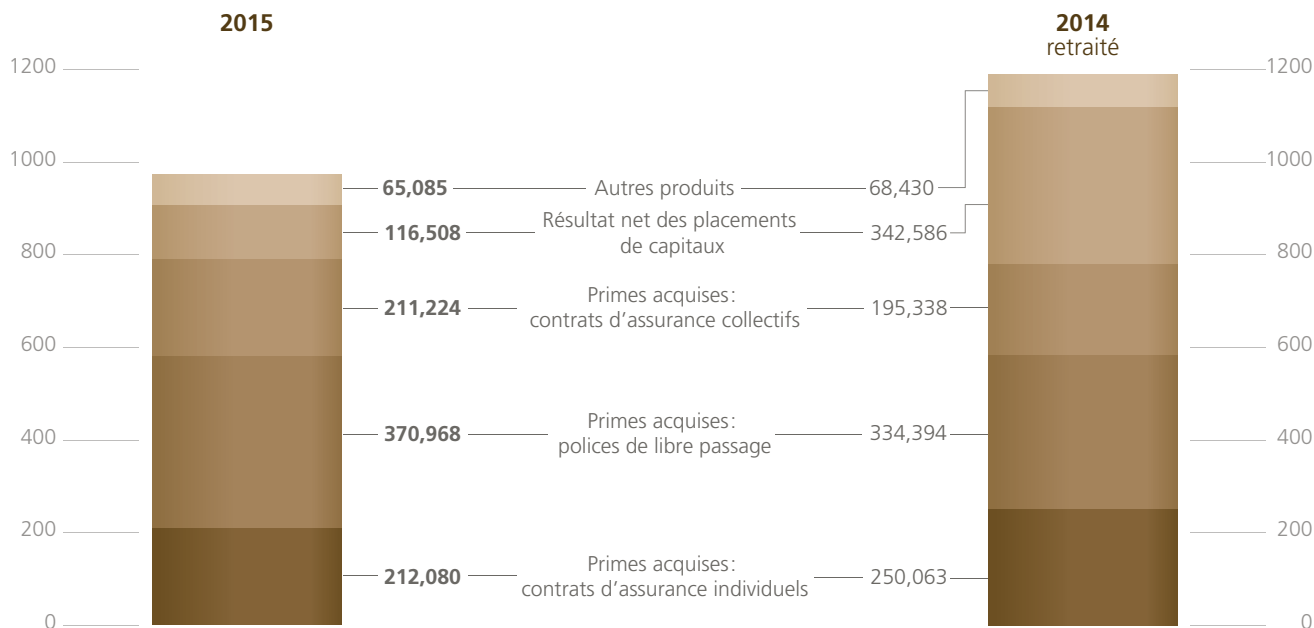


2014

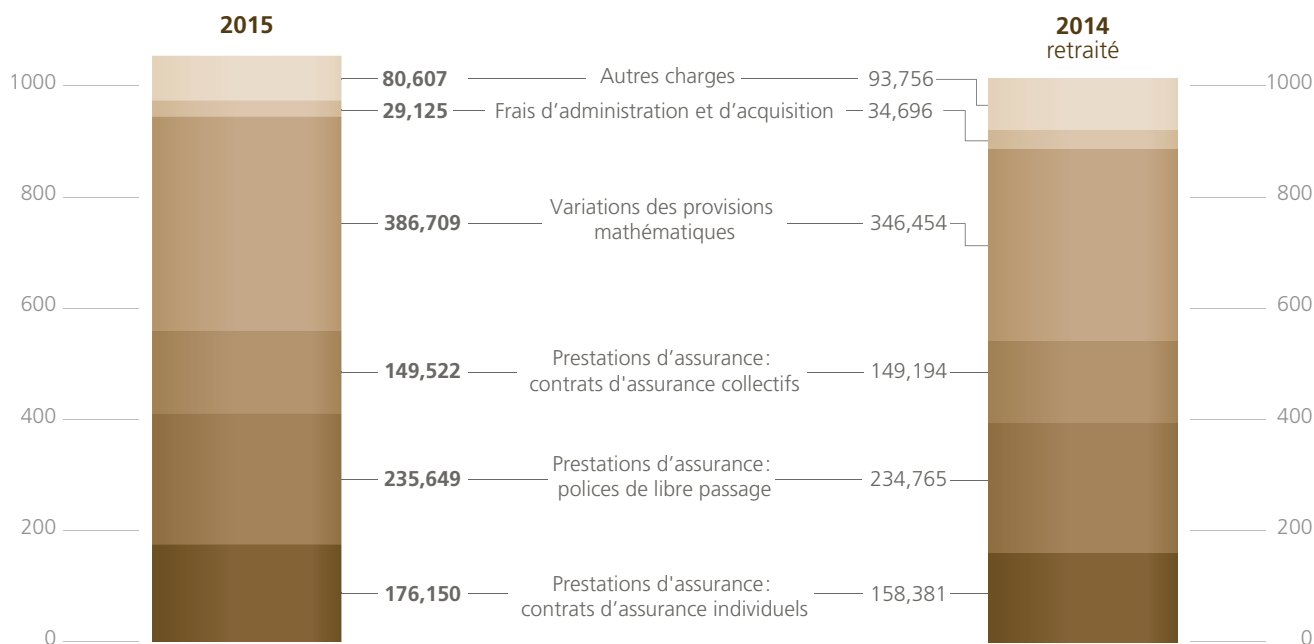


Produits et charges

Produits en millions de CHF



Charges en millions de CHF



Comptes annuels 2015

Bilan au 31 décembre (en CHF)

Actif	2015	2014 (retraité)
Liquidités	36 198 328	16 306 229
Créances	9 502 612	11 137 366
Auprès de preneurs d'assurance	2 754 991	1 812 207
Avoirs auprès d'institutions d'assurance et de réassurance	335 412	585 839
Autres créances	6 412 209	8 739 320
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	62 504 027	62 061 254
Actifs de régularisation	39 347 887	36 759 904
Placements de capitaux	6 157 723 833	5 849 005 202
Dépôts bancaires, fonds du marché monétaire et autres créances de placement	146 138 873	198 867 840
Obligations libellées en CHF	958 617 217	1 156 384 486
Obligations libellées en monnaies étrangères	1 266 641 209	1 132 942 235
Actions de sociétés suisses	526 651 782	476 678 442
Actions de sociétés étrangères	463 740 258	420 016 321
Titres de gages immobiliers	522 162 433	491 957 197
Immobilier direct et indirect suisse	1 235 173 363	1 054 934 400
Placements privés	236 864 163	215 052 222
Obligations convertibles	464 602 216	362 948 823
Autres placements	337 132 318	339 223 237
Immobilisations	13 930 256	14 574 086
Immobilisations financières	2 088 205	85 685
Participations	1	1
Autres immobilisations	11 842 050	14 488 400
	6 319 206 942	5 989 844 041
Passif	2015	2014 (retraité)
Dettes	124 130 203	109 608 822
Engagements envers d'autres institutions d'assurance et de réassurance	2 763 672	5 203 259
Engagements envers des agents, des preneurs d'assurance ou d'autres ayants droit	25 328 207	24 011 705
Autres dettes	96 038 324	80 393 858
Dépôts résultant de la réassurance cédée	62 504 027	62 061 254
Passifs de régularisation	57 289 617	52 787 592
Primes payées d'avance et prestations à payer	28 388 895	25 692 156
Autres	28 900 723	27 095 436
Provisions non techniques	30 221 000	25 579 000
Provisions techniques d'assurance	5 867 384 960	5 480 233 399
Réserve de fluctuation de valeurs	177 677 135	259 573 975
+ Fonds libres / - découvert	0	0
Situation au 1 ^{er} janvier	0	0
Résultat de l'exercice	0	0
	6 319 206 942	5 989 844 041

Compte de résultat (en CHF)

	2015	2014 (retraité)
Compte de résultat technique de l'assurance		
Total des produits de l'activité technique d'assurance	788 202 747	774 418 349
Primes acquises pour propre compte	786 097 695	771 699 973
Primes brutes	794 272 408	779 794 606
Primes brutes cédées aux réassureurs	- 8 174 714	- 8 094 632
Autres produits de l'activité d'assurance	2 105 052	2 718 376
Total des charges de l'activité technique d'assurance	- 972 870 208	- 918 718 470
Prestations d'assurance pour propre compte	- 556 011 783	- 536 467 592
Prestations d'assurance brutes	- 561 321 103	- 542 340 642
Prestations d'assurance: part des réassureurs	5 309 319	5 873 050
Variations des provisions mathématiques	- 386 708 788	- 346 454 279
Variation des provisions techniques brutes	- 387 151 561	- 345 234 095
Variation des provisions techniques: part des réassureurs	442 773	- 1 220 183
Frais d'acquisition et de gestion	- 29 124 980	- 34 696 426
Autres charges techniques	- 1 024 657	- 1 100 175
Résultat technique de l'assurance	- 184 667 462	- 144 300 121
Compte de résultat non technique		
Résultat net des placements	105 963 661	319 244 683
Résultat des placements de capitaux	116 508 322	342 586 030
Autres produits financiers	21 187	21 879
Autres charges financières	- 10 565 848	- 23 363 226
Autres produits	71 131 771	73 785 027
Autres charges	- 74 005 273	- 74 653 373
Résultat non technique	103 090 158	318 376 337
Résultat avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs et impôts	- 81 577 303	174 076 216
Impôts directs	- 319 537	- 512 571
Résultat avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs	- 81 896 840	173 563 645
Variation de la réserve de fluctuation de valeurs	81 896 840	- 173 563 645
Résultat de l'exercice	0	0

Extrait de l'annexe aux comptes annuels

Le bilan et le compte d'exploitation représentés dans le présent rapport reflètent l'ensemble des activités de Retraites Populaires. Toutefois, en raison de la spécificité des informations requises, seul un extrait de l'annexe aux comptes annuels est proposé ici.

Principes d'évaluation et de présentation des comptes

Les comptes annuels de Retraites Populaires sont établis selon la Loi ainsi que les différents règlements et directives qui régissent l'activité de Retraites Populaires, de même que, à titre supplétif, par les dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations.

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses aux cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctifs d'actifs).

Placements de capitaux

Les placements de capitaux doivent donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (principe de *True and fair view*).

Dépôts bancaires, fonds du marché monétaire et autres créances de placement, obligations libellées en CHF, obligations libellées en monnaies étrangères, titres de gages immobiliers

Les placements collectifs sont évalués à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Les autres positions figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution.

Actions de sociétés suisses, actions de sociétés étrangères

Les placements collectifs sont évalués à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Les actions non cotées sont évaluées sur la base du dernier cours connu.

Les instruments dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilier direct suisse

Les immeubles sont évalués à la valeur actuelle obtenue par la capitalisation des états locatifs au 31 décembre. Les taux utilisés sont les suivants :

Immeubles sans frais accessoires	2015	2014
Immeubles de plus de 10 ans	6,10%	7,00%
Immeubles de 10 ans et moins	5,45%	6,25%
Immeubles pour lesquels un loyer net est encaissé	4,95%	5,60%

Immeubles avec frais accessoires	2015	2014
Immeubles de plus de 10 ans	5,80%	6,50%
Immeubles de 10 ans et moins	5,25%	5,95%

Ces taux sont revus périodiquement sur la base des données financières et économiques disponibles, ainsi que de données issues du portefeuille immobilier. La dernière révision a été effectuée au 31 décembre 2015.

Les terrains à bâtir, ceux à développer (zone intermédiaire ou autres) et les projets sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais de développement et d'étude, sous déduction des correctifs d'actifs nécessaires afin de pallier toute baisse de valeur dont lesdits terrains ou projets pourraient être l'objet.

Les infrastructures immobilières sont évaluées à leur prix d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements nécessaires.

Immobilier indirect suisse, placements privés, obligations convertibles, placements alternatifs, matières premières, microfinance, immobilier étranger, autres placements

Les placements collectifs sont évalués à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Couverture de risque de change

Les instruments dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilisations

Les immobilisations financières ainsi que les participations sont constituées de titres de créances ou de titres de participation évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Retraites Populaires est propriétaire de la totalité des CHF 11 millions de capital social de Forces Vives Compagnie d'assurance sur la vie SA.

Les autres immobilisations sont constituées par les équipements d'exploitation (mobilier, machines, véhicules et informatique). Les amortissements ordinaires sont calculés sur la base d'annuité constante en fonction de la durée de vie des équipements, soit entre 2 et 7 ans.

Provisions techniques d'assurance

Retraites Populaires utilise des tables techniques basées sur les observations des compagnies d'assurance privées.

Les tarifs et bases techniques validées par l'expert technique sont approuvés par le Conseil d'Etat.

Les différentes bases techniques et méthodes de constitution de provisions techniques sont récapitulées dans le règlement actuariel et appliquées aux présents comptes annuels.

Provisions du compte non technique

Les provisions non techniques visent à couvrir les risques opérationnels non imputables au compte technique.

Autres positions

Les autres positions figurent à la valeur nominale.

Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Les principes comptables et d'évaluation n'ont pas fait l'objet de changements pour l'exercice 2015.

Consécutivement à la modification du 25 novembre 2015 du Règlement d'organisation de Retraites Populaires, l'ensemble de la présentation des comptes annuels a été revue. Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités, en particulier les engagements des réassureurs qui sont désormais présentés à l'actif du bilan (2014: en réduction des provisions techniques d'assurance).



Au Conseil d'administration de
Retraites Populaires, Lausanne

Lausanne, le 22 avril 2016

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nommé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Retraites Populaires comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de fonds et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 dont un extrait est reproduit aux pages 34 à 37.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux règlements, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert technique

Le Conseil d'Etat désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert technique. Ce dernier est chargé de contrôler le bilan technique annuel qui est établi par un actuaire-conseil désigné par le Conseil d'administration en dehors de Retraites Populaires.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, dont un extrait est reproduit aux pages 34 à 37, sont conformes à la loi suisse, à la loi sur les Retraites Populaires et aux directives techniques sur les principes applicables à l'établissement et à la publication des comptes annuels et du rapport annuel de gestion de Retraites Populaires.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Ernst & Young SA



Pierre Balsiger
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Blaise Wägli
Expert-réviseur agréé

Votre avenir, notre mission.

www.retraitespopulaires.ch



Lausanne (siège)
Rue Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11
Fax 021 348 21 69

Yverdon-Les-Bains
Rue de la Plaine 51
Case postale 1159
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 348 28 21
Fax 021 348 28 29

Nyon
Rue Neuve 4
Case postale 1345
1260 Nyon 1
Tél. 021 348 20 20
Fax 021 348 20 29